

ICECAST: CLEAR EPOXY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit	ICECAST A&B
Autres moyens d'identification	ICECAST A&B = ICECAST PART A + ICECAST PART B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Produit de construction/Voir aussi information technique
Identificateur du fournisseur initial	VORTEX COATINGS 4400 Aut. Chomedey A-13 Ouest, Laval, QC H7R 6E9 Téléphone: 438-492-4450 / Courriel: sales@iceepoxy.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence /restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC 24 hour number 613-996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

ICECAST PART A

Classification du produit dangereux
(nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë par voie orale (Catégorie 4)
Toxicité aiguë par contact cutané (Catégorie 4)
Toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 4)
Irritation cutanée (Catégorie 2)
Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Danger pour le milieu aquatique - chronique (Catégorie 2)

ICECAST PART B

Classification du produit dangereux
(nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë par voie orale (Catégorie 4)
Irritation cutanée (Catégorie 2)
Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Danger pour le milieu aquatique - chronique (Catégorie 2)

ICECAST PART A

Éléments d'information (Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/ sous-catégories)



ATTENTION

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. **P264** Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. **P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. **P271** Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. **P272** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. **P301 + P330** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. **P312** Appeler un médecin en cas de malaise. **P302 + P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. **P333 + P313** En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. **P362 + P364** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. **P304 + P340** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. **P312** Appeler un médecin en cas de malaise. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P337 + P313** Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. **P391** Recueillir le produit répandu. **P405** Garder sous clef. **P501** Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

ICECAST PART B

Éléments d'information (Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



ATTENTION

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. **P264** Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. **P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. **P272** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. **P301 + P330** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. **P312** Appeler un médecin en cas de malaise. **P302 + P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. **P333 + P313** En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. **P362 + P364** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P337 + P313** Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. **P391** Recueillir le produit répandu. **P405** Garder sous clef. **P501** Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus

Aucun

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

ICECAST PART A

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Epoxy phenolic resin (Époxy phénolique résine)	61788-97-4	60-100
Butanedioldiglycidyl ether (Butanedioldiglycidyl éther)	2425-79-8	10-30
Autre	--	< 2

ICECAST PART B

Chemical name (common name/synonyms)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Amines, tallow alkyl, ethoxylated (Amine, suif alkyl, éthoxylé)	61791-26-2	60-100
Butanedioldiglycidyl ether (Butanedioldiglycidyl éther)	2425-79-8	3-7

Tous les ingrédients sont énumérés conformément OSHA (29 CFR).

* Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) page(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Appeler un médecin en cas de malaise.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (15-20 minutes). En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux) Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Methods and materials for containment and cleaning up Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition: Aucune connue

(valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Contrôles d'ingénierie appropriés	Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle	Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /couleur	Liquide clair	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Caractéristique	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	1,15 g/ml
pH	Non disponible	Solubilité	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 93°C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité /d'explosibilité	Non disponible	Autre	Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivité	Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.
Risque de réactions dangereuses	Aucun connu
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)	Aucune connue
Matériaux incompatibles	Matières comburantes; etc.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements; Irritations des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)	Sensibilisation cutanée – Possible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL ₅₀ & CL ₅₀)	CAS 2425-79-8 LD ₅₀ Oral - Rat – 1118 mg/kg; LD ₅₀ Dermal - Lapin – 1250 mg/kg; CAS 61791-26-2 LD ₅₀ Oral - Rat – 620 mg/kg; ETA non disponible dans ce document.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	Aucune donnée disponible pour ce produit
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD
NON RÉGLEMENTÉ

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)
UN3082; ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy phenolic resin; Amines, tallow alkyl, ethoxylated); CLASS 9; PG III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)
UN3082; ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy phenolic resin; Amines, tallow alkyl, ethoxylated); CLASS 9; PG III

Précautions spéciales (transport/déplacement):

Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

Dangers environnementaux (IMDG ou autre) : Polluant marin

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) : Possible

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/ environnement	<p>United States OSHA information: This product is regulated according to Regulation (EC) No. 1907/2006</p> <p>United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14.</p> <p>United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.</p>
National Fire Protection Association (NFPA)	<p>HEALTH: 1 FLAMMABILITY: 1 INSTABILITY: 0</p> <p>SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3.</p> <p>HAZARD SCALE: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe</p>

SECTION 16 - OTHER INFORMATION

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	January 28, 2021 version 2
Corrections	SDS Template modifications
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur.
Abréviations	<p>ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists</p> <p>CAS Chemical Abstract Service</p> <p>CL Concentration létale</p> <p>DL Dose létale</p> <p>ETA Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>IARC International Agency for Research on Cancer</p> <p>IATA International Air Transport Association</p> <p>IMDG International Maritime Dangerous Goods Code</p> <p>LIS Liste intérieure des substances (DSL)</p> <p>NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health</p> <p>NTP National Toxicology Program (U.S.A.)</p> <p>OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)</p> <p>PEL Permissible Exposure Limit</p> <p>SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail</p> <p>STEL Short-term Exposure Limit</p> <p>TLV Threshold Limit Value</p> <p>TMD Transport de marchandises dangereuses au Canada</p> <p>TSCA Toxic Substances Control Act</p> <p>TWA Time Weighted Average</p>

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.